

Fiche bilan - Contrat de Ville 2015-2023 de Brest métropole

Intitulé de l'action :

Porteur de l'action :

Résumé de l'action :

• **Il s'agit :**

- D'une action nouvelle D'une action reconduite : depuis quelle année ?

S'il s'agit d'une reconduction indiquez les subventions du Contrat de Ville obtenues pour cette action les 3 dernières années :

2023	
2022	
2021	

• **Les territoires d'intervention ciblés par l'action :**

Quartiers prioritaires :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pontanezen | <input type="checkbox"/> Kerourien |
| <input type="checkbox"/> Bellevue (Quizac – Kerbernier – Bergot – Kergoat) | <input type="checkbox"/> Lambézellec Bourg |
| <input type="checkbox"/> Recouvrance-Quéliverzan-Pontaniou | <input type="checkbox"/> Keredern |
| <input type="checkbox"/> Kerangoff | |

Quartiers de Veille :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Forestou/Guelmeur | <input type="checkbox"/> Saint-Martin |
| <input type="checkbox"/> Petit Paris | <input type="checkbox"/> Pilier Rouge/ Poul Ar Bachet / Kergusun |
| <input type="checkbox"/> Pen Ar Creac'h | <input type="checkbox"/> Kergaouyat |
| <input type="checkbox"/> Kerbernard | <input type="checkbox"/> Valy-Hir |
| <input type="checkbox"/> Dourjacq | <input type="checkbox"/> Keranroux |
| <input type="checkbox"/> Montaigne | <input type="checkbox"/> Keranquere |
| <input type="checkbox"/> Kerinou | |

• **La prise en compte des 3 principes fondamentaux :**

3 principes fondamentaux ont été retenus pour leur caractère transversal et prioritaire. Ils doivent s'inscrire au maximum dans les actions financées par le Contrat de Ville. Précisez de quelle façon votre action a contribué ces principes fondamentaux :

➤ **La participation des habitantes, les initiatives citoyennes, les innovations et la co-production.**

Comment les habitants ont-ils pris part à l'action ? Quel a été le degré de participation ? Information, consultation, co-construction, production / autres, précisez :

➤ **La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre toutes les discriminations, laïcité**

Dans quelle dimension l'action s'inscrit-elle ? Information, sensibilisation, formation, accompagnement des victimes ?...

➤ **Le développement de la ville numérique et des nouveaux usages**

Dans quelle dimension l'action s'inscrit-elle ? Développement de l'accès au numérique, médiation, renforcement et appropriation des usages, accompagnement ?...

• **Les objectifs visés**

Pour la programmation 2023, les partenaires financeurs ont souhaité orienter la programmation prioritairement autour :

- Des **objectifs prioritaires 2020-2023 du Protocole d'engagements renforcés et réciproques**
- Des **priorités propres à chaque quartier politique de la ville ou quartier de veille**

Précisez à quelle thématique / priorité l'action que vous avez mise en œuvre se rapporte. **Merci de cocher un objectif principal et un ou des objectifs secondaires.**

		Objectifs	
		Principal (un seul)	secondaires (un ou plusieurs)
Les axes du protocole			
Renforcer l'articulation de l'approche sociale et urbaine dans les projets urbains au bénéfice des habitants et habitantes et en particulier des populations les plus vulnérables			
Favoriser l'accès et l'appropriation de la Ville et rendre attractifs et ouverts les quartiers politique de la Ville			
Accompagner l'émergence de nouvelles formes d'activité qui s'appuient sur les compétences, les savoir-faire et les intérêts des habitants et habitantes des quartiers politique de la Ville.			
Renforcer les alliances éducatives pour la continuité des parcours des enfants et des jeunes (Parents, Ecole, éducation populaire...).			
Mieux comprendre et appréhender la question du vieillissement sur les quartiers.			
Réduire le non recours aux droits et aux services			
Développer des projets de santé communautaire sur les territoires et notamment des actions de prévention auprès des jeunes enfants			
Les priorités identifiées dans le projet de cohésion sociale			
Bellevue (Secteurs de Quizac, Kerhallet, Kergoat, Kerbernier, le Bergot)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'attractivité du quartier • Développer des actions partenariales autour des freins à l'insertion identifiés • Affiner la connaissance des problématiques de santé repérées par les acteurs 		
Europe (Secteurs de Pontanezen, Kerbernard et de Pen Ar Creach)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie et à l'emploi • Lutter contre les stéréotypes et les préjugés de tout type • Lutter contre l'isolement et favoriser le bien-être et l'estime de soi. 		
Lambezellec (Secteurs de Lambézellec bourg, de Keredern et Kerinou)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'isolement social • Développer des actions partenariales permettant une approche globale dans l'accompagnement des personnes rencontrant des problématiques d'insertion (insertion sociale et professionnelle, éducation...) • Lutter contre les stéréotypes et les préjugés de tout type 		
Quatre Moulins (Secteurs de Quéliverzan, de Recouvrance-Pontaniou du Valy-Hir et Kerangoff)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'accompagnement social et les conditions de vie à partir du logement • Aider les personnes à valoriser leur parcours et leurs compétences (insertion- emploi) • Lutter contre l'isolement en favorisant le bien-être, la convivialité... 		
Saint Pierre (Secteurs de Kerourien Keranroux et de Kerargaouyat)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à l'emploi des habitantes • Favoriser les différentes formes de participation des habitantes • Faciliter le rôle éducatif des parents 		

- **Les publics visés par l'action**

Quelles sont les caractéristiques générales du public cible ?

- **Le public effectivement atteint**

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires ? (peut être une estimation approximative s'il y a lieu)

Nombre de bénéficiaires de l'action	Garçons / Hommes	Filles / Femmes	Total	Dont issus des Quartiers Politique de la Ville	Dont issus des quartiers de veille
0-5 ans					
6-15 ans					
16-17 ans					
18-25 ans					
26-64 ans					
65 ans et plus					
Total					

Cochez cette case si vous ne disposez pas d'information sur le nombre de bénéficiaires par tranche d'âge, par sexe, ou issus des quartiers Politique de la Ville.

Précisez ici, s'il y a lieu, d'autres caractéristiques du public touché (sociale, professionnelle, éléments qualitatifs, ...) :

Si nécessaire, expliquer l'écart entre le public visé et le public effectivement touché :

- **Partenaires mobilisés pour l'action**

Précisez s'il s'agit d'une action associant plusieurs partenaires et quel a été le rôle de chacun (associés dès le départ pour l'élaboration / au moment de la mise en œuvre...)

- **Les moyens financiers :**

Montant de la subvention **demandée** au Contrat de Ville pour le projet :

Montant de la subvention **obtenue** pour le projet :

Dans le cas où vous n'avez pas obtenu l'intégralité des financements nécessaires pour la conduite du projet, comment l'avez-vous adapté ? Quelles ont été les modifications et les évolutions apportées ?

Avez-vous cherché de nouveaux financements ? Si oui lesquels et pour quels montant ? Si non, pourquoi ?

• **Les moyens humains mobilisés autour de l'action**

Fonction	Nombre	Equivalent Temps Plein Salariés / Bénévoles	Rôle dans l'action

• **Analyse et appréciation de l'action :**

Les points forts de l'action (facteur de réussite, résultats, impact de l'action...)

Les points faibles de l'action (limites et freins rencontrés)

6-1. Compte rendu financier de l'action (1)

Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grises si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Exercice 2023

CHARGES (3)	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS (3)	Prévision	Réalisation	%
I. Charges directes affectées à l'action				I. Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat				70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
prestations de services							
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation (2)			
Autres fournitures				Contrat de Ville			
61 - Services extérieurs				-			
Locations immobilières et immobilières				-			
Entretien et réparation				-			
Assurance							
Documentation				-			
Divers				Autres subventions			
62 - Autres services extérieurs				Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				Région(s):			
Publicité, publication				Département(s):			
Déplacements, missions				Commune(s):			
Services bancaires, autres							
63 - Impôts et taxes				Organismes sociaux (à détailler):			
Impôts et taxes sur rémunération				-			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel				Fonds européens			
(Rémunération des personnels,				CNASEA (emploi aidés)			
Charges sociales,				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Autres charges de personnel)				-			
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
66- Charges financières							
67- Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
68- Dotation aux amortissements				7 8 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
I. Charges indirectes affectées à l'action				I. Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
TOTAL CHARGES				TOTAL PRODUITS			

Je soussignée, (nom et prénom)
Représentant légal ou représentante légale de l'association, certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

